



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

Déclaration de la CSI-Afrique à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2021 : Un nouveau contrat social en faveur de la reprise et de la résilience post-COVID-19 dans le respect de l'équité hommes-femmes

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, l'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale - CSI-Afrique (www.ituc-africa.org) félicite les millions de femmes et de militantes qui ne cessent de consentir des efforts et des sacrifices énormes en faveur d'un monde meilleur pour l'humanité, malgré la situation critique que nous impose l'écllosion de la pandémie de COVID-19.

Depuis un an, la pandémie de COVID-19 bouleverse le monde entier et affecte négativement la vie et le bien-être des populations. Les effets sanitaires, sociaux, économiques, culturels et même politiques de la COVID-19 se sont avérés particulièrement plus néfastes, plus durs et plus pénibles pour les femmes et les jeunes filles. Par ailleurs, la violence basée sur le sexe a augmenté de manière exponentielle à mesure que la pandémie de COVID-19 et la pression économique et sociale, couplées avec les restrictions de mouvement et les mesures de confinement social s'intensifiaient.

Les nouvelles données sur l'impact de COVID-19 montrent en outre que la vie économique et productive des femmes sera affectée de façons différentes et disproportionnées par rapport aux hommes. Globalement, comparativement aux hommes, les femmes ont subi une baisse de revenus, d'épargnes, et de sécurité d'emploi. La réalité évidente mais inacceptable et le stéréotype apparemment bien ancré est que les femmes sont plus susceptibles d'être employées dans le secteur informel que les hommes. Cette réalité qui a un impact négatif sur les femmes se traduit notamment par une réduction drastique de leurs capacités d'absorption. Cela explique en partie la pauvreté et les inégalités accrues parmi les femmes ; elles sont devenues plus vulnérables et exposées en raison de leur faible capacité d'absorption. La CSI-Afrique plaide pour le renversement de cette réalité inacceptable, grâce à l'élaboration et au déploiement de politiques et de programmes concrets, délibérés et pragmatiques.

La CSI-Afrique a constaté également que les provisions en faveur de la protection sociale des femmes diminuent et que les gouvernements procèdent à des compressions budgétaires dans les dépenses sociales en raison de la baisse des ressources et de la réaffectation des fonds publics au service de la dette nationale. Il est établi que la COVID-19 est l'une des principales raisons de l'augmentation des dettes publiques nationales. Malheureusement, les femmes sont plus exposées aux effets immédiats et ultérieurs du service de ces dettes. En fait, les processus et les pratiques d'administration de la dette nationale exposent, sans scrupule, les femmes à des difficultés et à une misère qui pourraient être évitées. La CSI-Afrique rejette fermement la situation actuelle où les femmes sont considérées et utilisées comme l'un des compromis acceptables dans le processus de gestion de la dette nationale

La tâche de la reprise économique post COVID-19 incombe au monde entier. Par conséquent, nous appelons les gouvernements, les agences et les institutions concernées à placer les questions de l'inclusion, de la représentation, de droits, de la situation sociale et économique, de l'égalité et de la protection des femmes et des jeunes filles au centre des stratégies et des processus de reprise.

En ce qui concerne le mouvement syndical, saisir les opportunités de reconstruire en mieux exige que nous remodelions nos stratégies et nos capacités, ce qui inclut la réalisation de l'égalité des sexes au travail et le développement de la capacité des jeunes générations en matière de leadership. Il nous faut travailler ensemble pour permettre aux femmes d'apporter pleinement leur contribution au développement économique du continent. Il nous faut également promouvoir l'éducation des femmes en vue de garantir leur autonomisation au moyen de programmes spécifiques destinés à renforcer les capacités en fonction des nouveaux besoins.

En cette Journée internationale de la femme, nous nous joignons à la Confédération syndicale internationale et au mouvement syndical mondial pour faire entendre notre voix en faveur d'un nouveau contrat social axé sur :

- Les droits : promouvoir les droits et la protection des femmes ; garantir les droits fondamentaux du travail pour toutes les femmes ; éliminer la violence et le harcèlement basés sur le sexe en milieu de travail ;
- Les emplois : soutenir l'investissement dans le secteur de la santé où les femmes représentent 70 % de la main-d'œuvre dans le monde. Un investissement adéquat dans ce secteur permettrait de créer des emplois à faible ou à zéro émission de carbone indispensables, contribuerait à réduire les inégalités et les injustices en matière de participation de la main-d'œuvre féminine et améliorerait la disponibilité et la qualité des services pour tous, y compris la garde d'enfants et les soins de longue durée.
- La protection sociale : garantir une protection sociale sensible au genre et accessible à tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, et plaider pour la création d'un Fonds mondial de protection sociale ;
- L'égalité : promouvoir la présence des femmes (avec un programme de transformation) dans des rôles de leadership ;
- L'inclusion : démanteler les systèmes d'oppression entrecroisés du monde du travail et de la société et promouvoir l'égalité et l'équité.

Il importe également de saisir cette opportunité pour demander à toutes les parties prenantes de respecter leurs engagements en matière de ratification et de mise en œuvre effective de la convention 190 de l'OIT (sur la violence et le harcèlement). Cet instrument s'est avéré très crucial, nécessaire et utile en cette période de crise.

Vive les femmes ! Vive le mouvement syndical africain ! Vive le mouvement syndical international ! Vive les travailleuses !

Fait à Lomé, le 8 mars 2021

Kwasi ADU-AMANKWAH
General Secretary

